



Commission de l'attractivité, du développement du département et des relations institutionnelles

2112 - Promotion de la coopération européenne

Proposition d'attribution de subventions aux associations AMOPA et APE pour leurs projets européens en 2016

Rapport n° CP/2016/177

Service gestionnaire :

L630 - Service Europe, transfrontalier et ingénierie de recherche de financements

Résumé :

Dans le cadre de la politique d'appui du Département à la promotion du statut européen de Strasbourg et à la citoyenneté européenne, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 1.000 € à l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) pour l'édition 2016 de son concours « Nous, l'Europe » et une subvention d'un montant de 2.000 € à l'Association Parlementaire Européenne (APE) pour l'organisation de journées des Pays Bas et de la Slovaquie.

En 2016, dans la continuité des précédentes années, le Département du Bas-Rhin a été sollicité pour attribuer des subventions à deux associations strasbourgeoises pour des projets correspondant à deux priorités départementales affirmées : le renforcement du statut européen de Strasbourg, et la promotion de la citoyenneté européenne et transfrontalière.

Le premier projet est porté par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA). Il s'agit d'un concours intitulé « Nous, l'Europe » qui vise à promouvoir la construction européenne auprès d'écoliers (CM1 et CM2), de collégiens (4^{ème} et 3^{ème}) et de lycéens de plusieurs pays de l'Union Européenne. Pour l'édition 2016, les collégiens, public cible des politiques départementales, sont amenés à traiter librement (support papier, informatique et/ou video) le sujet suivant : « Pourquoi et comment l'Europe doit-elle se montrer solidaire face aux problèmes écologiques de notre continent et de notre planète ? ». Les meilleurs lauréats seront invités à passer 3 jours à Strasbourg pour visiter les institutions européennes.

Le Département du Bas-Rhin est sollicité à hauteur de 1 000 € (budget total du projet : 9 950 €)

Le second projet est porté par l'Association Parlementaire Européenne (APE) pour l'organisation de « Journées des Pays-Bas » du 11 au 15 avril 2016 et de « Journées de la Slovaquie » du 24 au 28 octobre 2016. Ces journées qui prévoient expositions, conférences, événements culturels, visent, en partenariat avec les services diplomatiques des Etats concernés, à mettre à l'honneur les pays détenant la présidence tournante de l'Union Européenne.

Le Département du Bas-Rhin est sollicité à hauteur de 3 000 € (budget total du projet : 38 800 €).

La commission du territoire d'action de la Métropole, réunie le 24 mars 2016, a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 1 000 € à l'AMOPA. Elle propose une contribution de 2 000 € pour le projet porté par l'APE.

A noter que ce soutien entre dans le cadre de l'action extérieure des collectivités territoriales au sens de l'article L.1115-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel dispose: « Dans le respect des engagements internationaux de la France, les

collectivités territoriales et leurs groupements peuvent mettre en oeuvre ou soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire ». La modification de l'article L.1115-1 du Code général des collectivités territoriales apportée par la loi n°2014-773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale permet de sécuriser juridiquement le soutien apporté par les collectivités territoriales aux acteurs de leur territoire.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
17598	65-6574-041	7 500,00 €	7 500,00 €	3 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1.000 € à l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) pour l'édition 2016 de son concours « Nous, l'Europe » et une subvention d'un montant de 2.000 € à l'Association Parlementaire Européenne (APE) pour l'organisation de journées des Pays Bas et de la Slovaquie.

Ces subventions seront versées en une fois sur présentation du budget final détaillé des projets, au prorata de la réalisation effective des dépenses.

Strasbourg, le 21/04/16

Le Président,



Frédéric BIERRY